

28 juin 2005

05.329

Question Francis Monnier**Corneilles et corbeaux freu, les agriculteurs sont fâchés!**

Depuis plusieurs années, des colonies très nombreuses de corneilles et de corbeaux freu – on en compte plusieurs milliers dans la région du Val-de-Ruz – créent d'importants dégâts à nos cultures et principalement sur les pousses de maïs, de soya et de pois. Des hectares entiers sont dévastés complètement du semis. Les volatiles s'attaquent même aux balles enrubannées en crevant les films plastiques, provoquant des fermentations indésirables pour la conservation des réserves de fourrage.

Une enquête menée l'année passée a prouvé les pertes financières importantes que certains agriculteurs doivent subir.

Malgré un engagement sur le terrain des gardes-chasse auxiliaires par certains tirs, les populations de cette espèce ne cessent de s'accroître et fâchent sérieusement les cultivateurs des régions concernées. Ce phénomène n'est pas unique et certains cantons voisins ont pris des mesures plus draconiennes.

Que compte faire le Conseil d'Etat pour réguler efficacement ces volatiles?

Est-il prêt à utiliser des moyens appropriés ou, dans le cas contraire, d'indemniser les pertes financières aux agriculteurs concernés?